

## OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FAUVILLERS

Réunion de la CLDR, le 04/02/2020

Réf. : N:\ER6\FAUVILLERS\ODR 2017\06 - CLDR\20200204 GT projets sociaux\Fauvillers 20200204 PV CLDR projets sociaux.docx

### Participants

CLDR : 11 participants et 10 excusés (voir liste en annexe)

Auteur : M. Valentin Laborey

FRW : Mmes Sophie Orban et Clémentine Descamps, agents de développement.

### Ordre du jour

- Contexte de la réunion
- Approfondissement des projets du pilier social
- Divers

\*\*\*

### Contexte de la réunion

Cette réunion constitue la 3<sup>ème</sup> et dernière partie de l'approfondissement des projets choisis par la CLDR pour figurer au PCDR. Les éléments recueillis en séance serviront à établir les différentes fiches-projets du PCDR. L'étape suivante est la programmation des différents projets en 3 lots :

- Lot 1 : projets à réaliser dans les 3 ans ; ces fiches disposent d'une description détaillée, d'estimations et d'esquisses d'aménagement.
- Lot 2 : projets à moyen terme, jusqu'à 6 ans ; ce sont des fiches descriptives assez abouties.
- Lot 3 : projets à long terme, jusqu'à 10 ans ; ces projets sont brièvement expliqués et argumentés.

Les trois objectifs visés par la réflexion du jour dépendent du pilier social :

#### **1. Renforcer l'accès à des services diversifiés contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Fauvillersois(e)**

- 1.1. Proposer des solutions adaptées pour permettre à chacun, des enfants aux aînés, y compris les personnes moins autonomes, de rester vivre sur le territoire
- 1.2. Promouvoir une politique de commune en santé

#### **2. Stimuler la cohésion sociale et dynamiser le sport, la culture et les associations**

- 2.1. Faciliter l'accès au sport et à la culture
- 2.2. Créer des coopérations au sein du milieu associatif

#### **3. Organiser les mises en réseaux pour faciliter l'accès à l'information et les liens entre tous**

- 3.1. Améliorer la couverture et le débit du réseau de téléphonie/internet
- 3.2. Encourager la communication à tous les niveaux, que ce soit entre les habitants et/ou avec les acteurs du territoire

Les agents de développement font remarquer d'emblée que la CLDR n'a choisi aucun projet en lien avec l'objectif 3.1. Cela signifie qu'il faudra vérifier la pertinence des différents objectifs et peut-être procéder à des adaptations de la stratégie lors de la prochaine réunion.

## Méthode de travail

- Des ébauches de fiches-projets ont été écrites pour chaque projet retenu. Ces fiches reprennent à la fois les informations récoltées à travers les réunions, ainsi que des questions de l'auteur de PCDR pour aller plus loin dans la réflexion et des exemples de bonnes pratiques.
- La CLDR est invitée à aborder chaque projet en plénière, en veillant à laisser à chacun les possibilités de s'exprimer.
- Ce qui est attendu de la CLDR :
  - Approfondir les descriptions de projets
  - Définir les besoins, avant les solutions (justification du projet)
  - Préciser une localisation (fiches matérielles) et les porteurs de projet
  - Répondre aux questions de l'auteur
  - Vérifier la faisabilité du projet, la cohérence du titre et les étapes nécessaires à la concrétisation
  - Identifier les délais de réalisation
  - Vérifier l'intitulé

## Approfondissement des projets du pilier social

Les projets choisis par la CLDR et qui relèvent du pilier social.

Projets	Localisation	Score plateforme	Argumentation	choisi	Coups de coeur
<b>1. Renforcer l'accès à des services diversifiés contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Fauvillersois(e)</b>					
<b>1.1. Proposer des solutions adaptées pour permettre à chacun, des enfants aux aînés, y compris les personnes moins autonomes, de rester vivre sur le territoire</b>					
Développer d'autres <b>lieux d'accueil de la petite enfance</b> en plus de la crèche de Fauvillers - co-accueil	Tintage ?	<b>15</b>	1 co-accueil de l'autre côté de la N4	1 GT	0
Augmenter l' <b>offre de services pour la petite enfance</b> * Ouvrir des places d'accueil de la petite enfance à Tintage * Disposer d'une crèche et d'une garderie se terminant à 19h30-20h		<b>15</b>		1GT	0
Augmenter l' <b>offre de services pour l'enfance</b> * Créer une école des devoirs		<b>15</b>		1GT	1
Développer l' <b>apprentissage des langues sur la commune</b> * Organiser des cours de langues pour adultes, utiles pour trouver un emploi. * Renforcer l'apprentissage des langues, adapter les pédagogies dans les écoles communales.		<b>24//2</b>	Stages linguistiques adultes/enfants durant les congés	2GT	3
Créer une <b>maison de repos</b> * Créer une maison de repose villageoise * Créer une maison de repos avec Martelange	Fauvillers ou Martelange	<b>18</b>	avec Martelange/ Long terme	3 GT	2
Augmenter l' <b>offre de services pour les aînés</b>		<b>18</b>	Rejoint points : - Mobilité/Santé (Livraisons médicaments)	2GT	4

<ul style="list-style-type: none"> <li>* développer des services aux aînés pour favoriser leur maintien à domicile (courses,...)</li> <li>* éditer un livret reprenant les services existants, en collaboration avec Martelange</li> <li>* élargir l'accueil de jour (MAC)</li> <li>* organiser des activités pour les aînés</li> <li>* diffuser l'information sur la rénovation et l'adaptabilité des logements, permettant le maintien à domicile des personnes âgées</li> <li>* Organiser un service bénévole de visites à domicile</li> <li>* Donner un second souffle au CCCA</li> </ul>			- Thés dansants		
<p>Adapter la <b>politique communale en matière de logement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Créer des logements sociaux abordables.</li> <li>* Créer des logements tremplins abordables pour les jeunes et favoriser leur installation sur la commune</li> <li>* Créer des logements intergénérationnels</li> <li>* Créer des maisonnettes pour aînés (logements adaptés, avec des services à proximité)</li> <li>* Créer un habitat groupé pour personnes âgées</li> <li>* Réaménager l'Eldorado à Fauvillers : magasin de proximité avec des produits locaux, café, librairie et des logements pour aînés (ex. du Martinot à Martelange)</li> </ul>	À définir	<b>36 // 1</b>	prix réduit pour les jeunes/ prévoir un restaurant éphémère / pour logement tremplin	1 GT pour logement aînés  1 GT pour l'Eldo car multifonctionnel	4
<p>Adapter la <b>politique communale en matière de logement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Prendre des mesures sur les logements inoccupés depuis plus de 2 ans : faire réagir les propriétaires et taxer les bâtiments vides.</li> <li>* Développer la réflexion autour de la notion de Tiny House (petite maison) / maison dans des containers.</li> <li>* Habitat léger : Autoriser les yourtes, caravanes et autres habitats légers afin de permettre à chacun de se loger à moindre coût, en utilisant une surface moindre afin de préserver nos sols et l'environnement.</li> <li>* Réserver une ou deux places à bâtir dans chaque lotissement, afin que la Commune puisse élargir l'offre de terrains abordables et permettre aux jeunes de rester sur le territoire.</li> <li>* Travailler sur la notion de maison adaptable aux différents âges et circonstances de la vie.</li> </ul>		<b>36//1</b>	Principalement habitat léger, TINY HOUSE	2GT	0

## 1. Renforcer l'accès à des services diversifiés contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Fauvillersois(e)

### 1.2. Promouvoir une politique de commune en santé

Développer une <b>politique de Commune en santé</b> (ce label cherche à valoriser les mesures de prévention et de promotion de la santé soutenues ou mises en œuvre par votre commune).		<b>24 // 1</b>	Lier avec PCS existant (cohésion sociale)	2GT	1
Encourager l'alimentation saine, en lien avec les produits locaux.			Fusionné avec dessus		1
Favoriser la pratique du sport.			Fusionné avec dessus		1
Favoriser les <b>partenariats public/privé dans le domaine de la santé</b> (il existe divers partenaires de la santé sur le territoire : Enéo, maison médicale, PCS,...).			Voir effet nocif des ondes		
Assurer des <b>services médicaux d'urgence</b> : * Développer un réseau bénévole de premiers secours en attendant les services d'urgences. * Installer deux défibrillateurs (un de chaque côté de la N4) accessibles 24h/24. * Développer la livraison de médicaments à partir de la pharmacie de Martelange (pour pallier le déménagement de celle de Fauvillers).					
Renforcer la <b>cohésion sociale</b> * Rédiger une charte « voisins solidaires » * Encourager la désignation de délégués de village (parrainage, personne de contact,...) * Fédérer davantage <u>le village de Hollange</u> * Utiliser une partie des églises pour la convivialité * Organiser des balades thématiques * Faire des sensibilisations scolaires sur les projets de solidarité (potager partagé, grainothèque,...) * Organiser des échanges de connaissances entre générations (potager, numériques,...)		<b>13 // 1</b>	Fédérer davantage <u>les villages</u>		
Améliorer la <b>mobilité vers la maison médicale</b> (Locomobile, covoiturage, ...).			En lien avec les services aînés		

## 2. Stimuler la cohésion sociale et dynamiser le sport, la culture et les associations

### 2.1. Faciliter l'accès au sport et à la culture

Créer des <b>Petites Infrastructures Sportives de Quartier</b> * À Honville - plaine de jeux avec espace sportif – basket, goals * À Hotte, aux Basses Vannes – terrain multisports couvert * À Sainlez – espace sportif * Créer des zones sportives sur la commune	À définir	<b>34</b>	cfr RAVel / + aménager des étapes de parcours santé sur le Ravel	3 GT	<b>4</b>
Envisager à terme la <b>création d'une infrastructure sportive</b> (centrale)	À définir	<b>34</b>		1 GT	<b>0</b>

<p><b>Encourager les pratiques sportives</b> sur le territoire communal</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Favoriser les collaborations avec les centres sportifs de Martelage et Léglise, tout en envisageant la mobilité vers ces endroits.</li> <li>* Créer des Clubs sportifs pour enrichir l'offre existante (proximité du centre sportif de Martelage) : p.ex. Créer un club de pétanque, de trail,...</li> <li>* Améliorer la circulation de l'information sur les initiatives existantes et promouvoir un esprit sportif sur la commune (susitant la fierté de soutenir un club local).</li> <li>* Améliorer et pérenniser les structures et infrastructures de football existantes (soutien communal au club de Witry)</li> <li>* Varier les activités sportives et culturelles lors des plaines estivales.</li> </ul>		<b>34</b>		1GT	<b>1</b>
<p><b>Créer un pôle culturel</b> sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Favoriser la création d'un centre culturel Fauvillers-Martelage.</li> <li>* Organiser la décentralisation de services culturels reconnus et agréés, pour une professionnalisation et une programmation plus large (partenariats avec un centre culturel voisin reconnu, une académie de musique).</li> <li>* Mettre en place une commission culturelle avec une personne de référence par village/association et inviter les différents acteurs culturels et talents locaux à y participer.</li> <li>* Disposer d'un animateur/interlocuteur communal pour gérer la coordination et développer des activités/animations culturelles sur la commune.</li> <li>* Ouvrir les églises pour des expositions ou des concerts classiques (ex : utiliser l'église de Strainchamps pour accueillir des projets culturels, des expositions de peinture...)</li> <li>* Créer une bibliothèque, ludothèque (en projet).</li> <li>* Maintenir un service mobile de bibliothèque dans les villages (Bibliobus).</li> <li>* Développer le réseau de boîtes à livres.</li> </ul>		<b>24</b>		3GT	<b>5</b>
<p>Développer l'<b>offre culturelle</b> sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* par l'organisation de diverses activités à vocation culturelle :</li> <li>* Développer des événements culturels d'envergure qui permettraient d'attirer toutes les catégories de la population</li> </ul>		<b>24</b>	Fusionné avec dessus		<b>5</b>

* S'inscrire dans des initiatives culturelles intercommunales (ex : fête des Villers en 2018, organiser une tournée transcommunale des compagnies de théâtre amateur voisines, etc.) * Organiser des thés dansants. * Varier les activités sportives et culturelles lors des plaines estivales.					
Créer une salle, un <b>centre dédié à la culture</b> avec un local de répétition insonorisé	À définir	<b>24</b>	une salle centralisée	1 GT	<b>0</b>
Créer une <b>ludothèque</b> avec atelier intergénérationnel pour réapprendre des jeux	À définir	<b>24</b>	Bastogne et Arlon sont suffisants / peut se faire dans une maison de village	1 GT	<b>1</b>
<b>2. Stimuler la cohésion sociale et dynamiser le sport, la culture et les associations</b>					
<b>2.2. Créer des coopérations au sein du milieu associatif</b>					
Développer et améliorer les <b>salles de village</b> :		<b>17 // 1</b>		4 GT	<b>6</b>
* <b>À Hollange</b> – remettre à neuf le local des jeunes au rez; aménager les abords de la maison de village (plaine de jeux et stationnement)	Hollange		non car neuf/ déjà une très belle maison de village		

* <b>À Menufontaine</b>	Menufontaine				
* <b>À Warnach</b> – rénover l'ancienne école et aménager ses abords	Warnach				
* <b>À Bodange</b> – extension du pavillon (EC)	Bodange		Très peu actuellement		
* <b>À Wisembach</b> – réhabiliter l'ancienne laiterie « la Maison du village » ou dans un autre lieu	Wisembach		Rien actuellement / surtout à Wisembach car il n'y a rien et cela équilibrerait avec les autres villages		
<b>Coordonner</b> les différentes dynamiques associatives locales * Établir un calendrier communal pour les activités associatives, culturelles et sportives afin d'éviter l'organisation d'évènements simultanés et être informé des évènements dans les autres villages. * Organiser des réunions entre associations locales ou une journée des associations pour susciter des synergies entre comités. * Inciter les associations à regrouper plusieurs villages (ex : Altitude 440).		<b>35</b>	Importance de la coordination entre les associations	1GT	<b>3</b>
Inciter au <b>bénévolat</b> * Inciter au bénévolat pour la relève des associations. * Créer une plateforme des bénévoles pour les activités sur la commune.			Fusionné avec dessus		<b>3</b>

<p>Apporter un <b>soutien logistique</b> aux associations</p> <p>* Apporter une aide au remplissage des documents liés à l'organisation d'un événement.</p> <p>* Investir dans du matériel pour aider les comités lors de l'organisation d'événements (bancs, mange-debout, chapiteau...)</p> <p>* Mutualiser les moyens, les équipements entre associations (possibilité de location de matériel au SDAC à St-Hubert)</p>			Fusionné avec dessus	2GT	3
<p>* Présenter des <b>informations</b> sur chaque association sur le site internet communal.</p> <p>* Favoriser les contacts des associations avec les nouveaux arrivants.</p>			Fusionné avec dessus		3
<p>Favoriser la <b>création</b> de nouvelles associations</p> <p>* Créer une association « jardin du curé » à Fauvillers : plantation d'aromates...</p> <p>* Créer un Comité de village à Fauvillers.</p> <p>* Créer un mouvement de jeunesse (ex : patro) pour que les jeunes restent sur la commune, plutôt que rejoindre les troupes sur les communes voisines.</p>			Fusionné avec dessus		3
<p><b>3. Organiser les mises en réseaux pour faciliter l'accès à l'information et les liens entre tous</b></p> <p><b>3.2. Encourager la communication à tous les niveaux, que ce soit entre les habitants et/ou avec les acteurs du territoire</b></p>					
<p>Favoriser l'émergence d'une <b>identité communale</b>.</p> <p>* Favoriser l'organisation d'événements à un point central de la commune, vu l'étendue du territoire (par ex. à Malmaison).</p> <p>* Éditer une brochure d'accueil à destination des nouveaux arrivants afin de créer un lien affectif avec le territoire, avec un focus sur les différents villages ; un des objectifs sera de donner envie de s'impliquer dans les mouvements associatifs.</p> <p>* Créer un événement annuel pour favoriser le contact entre villages (ex. jeux intervillages).</p> <p>* Promouvoir cette identité communale au niveau touristique.</p> <p>* Envisager la création et le soutien d'une dynamique d'échanges, de collaboration et d'entraide autour d'un ou de four(s) à pain</p>		15 // 2		2 GT	0

#### Informations complémentaires ou exemples donnés en séance

- Le taux de couverture de l'accueil de la petite enfance est calculé par le rapport entre le nombre de places sur le nombre d'enfants de 0 à 2,5 ans, le tout multiplié par 100. => 21% en 2012 (38,1% dans la province) – 38 places au 31/12/2018, pour un taux de 60,3%.

- Les milieux d'accueil subventionnés sont des milieux contrôlés et subsidiés par l'Office National de l'Enfance (ONE). Il s'agit des crèches, des préguardiennats, des maisons communales d'accueil et des accueillantes d'enfants conventionnées. La participation financière demandée aux parents y est proportionnelle aux revenus du ménage.
- Les milieux d'accueil non subventionnés sont soumis à la surveillance de l'ONE. Il s'agit des accueillantes autonomes, des maisons d'enfants et des haltes accueil. Les tarifs sont fixés librement par le milieu d'accueil.
- Dans le cadre de son action « Donner de la vie à l'âge, des coups de pouce par les seniors, pour les seniors », l'ASBL SENOAH reçoit les demandes concrètes de coups de pouce formulées par des seniors via son numéro gratuit et les transmet à une association locale ou à un volontaire (ouvrir les volets, déblayer la neige, covoiter pour une course, partager un café, etc.)
- Le réseau HESTIA de la Croix Rouge organise des visites hebdomadaires au domicile des personnes qui se sentent seules, pour partager des moments de convivialité et/ou rendre de petits services, réguliers ou occasionnels. Ces visites sont effectuées gratuitement par des bénévoles formés à l'écoute, à l'accompagnement et à l'identification des premiers signes d'une perte d'autonomie. HESTIA s'adresse à toute personne ou famille isolée par sa situation sociale ou familiale, sa situation économique, son état de santé ou son âge.
- En Suisse (avec METAMORPHOUSE) et en France (avec BIMBY), plusieurs Communes organisent l'information et la guidance de propriétaires de plus de 55 ans qui souhaitent à la fois diviser leur logement devenu trop grand et adapter celui-ci en prévision de leur vieillissement.
- Un logement tremplin est un logement locatif mis à la disposition de jeunes ménages par une commune moyennant un loyer modéré. L'idée est de permettre aux jeunes de faire ainsi des économies et, endéans quelques années, de s'installer définitivement dans la commune en acquérant ou en construisant un logement. Une partie du loyer versé est restituée aux jeunes locataires en cas d'achat ou de construction d'un logement dans la même commune. (subventions développement rural possibles)
- Logement intergénérationnel : Il s'agit de logements conçus et aménagés – par un pouvoir public – pour accueillir simultanément, des locataires jeunes et des locataires âgés, en encourageant et en facilitant les interactions entre eux, notamment, l'échange de services. (subventions développement rural possibles)
- Logement pour aînés : Il s'agit de logements adaptés, conçus et aménagés par un pouvoir public, pour accueillir des locataires âgés (de plein pied, largeurs de porte, hauteur de meubles, espace partagé, services à proximité). Ils peuvent prendre la forme de maisonnettes adaptées pour un ménage ou d'infrastructure abritant plusieurs logements. (subventions développement rural possibles)
- Commune en santé, une initiative de l'OMS, guide la Commune dans ses actions pour améliorer l'état de santé, la qualité de vie et le bien-être physique, psychique et social de sa population. Elle considère que la santé n'est pas uniquement une question de soins mais qu'elle dépend des conditions de vie familiale et scolaire, de la qualité des espaces publics et de l'environnement, de la vigueur et de la diversité de son économie, des conditions d'accès aux services et de la richesse de la vie culturelle.
- En 2020, l'OMS a développé l'approche Villes Amies des Aînés (VADA). Cette démarche s'articule autour des huit dimensions qui influencent la santé et la qualité de vie des personnes âgées. Concrètement, les communes tentent d'adapter leurs structures et leurs services afin que les aînés puissent pleinement participer à la vie de la société. Cette démarche, soutenue par la Wallonie dans le cadre du projet pilote WADA, n'est pas subsidiée mais permet de s'inscrire dans le Réseau mondial VADA de l'OMS et d'en obtenir le label. « Ne faites pas pour nous mais faites avec nous » : VADA propose une participation active des aînés dans la démarche. Une réflexion participative, avec les aînés, sur comment prendre en compte le vieillissement de la population dans les différentes politiques sectorielles, en est la première étape.
- Bibliothèque – décret 2009 sur la lecture publique  
→ création de bibliothèques, ainsi que l'animation du territoire autour du livre et du langage (contes, productions,...).

La tendance actuelle est de disposer de moins de livres dans la bibliothèque et de favoriser au maximum la circulation des livres entre les bibliothèques en réseau.

La Bibliothèque provinciale à Marche a une fonction d'appui dans l'organisation des bibliothèques.

Prêt et circulation de livres entre les différentes bibliothèques locales

Organisation de formations

Bibliobus

Il existe 3 catégories de bibliothèque, selon la population touchée.

Un conseil de développement de la lecture est créé pour soutenir la dynamique.

Procédure de reconnaissance → accès à des subventions, même ponctuelles.

Pas obligatoire d'être reconnu pour disposer de livres.

- [www.communecter.org](http://www.communecter.org) = plateforme collaborative qui a été utilisée par le GAL Meuse@campagnes pour ses associations pour accroître leur visibilité, la communication, les partenariats, les échanges entre groupements.
- Salon des associations à Léglise : action mise en place par la CLDR pour permettre aux associations de se rencontrer, faire part de leurs besoins et favoriser les partenariats.
- Plateforme du volontariat de la Province de Luxembourg pour mettre en relation les associations et les personnes prêtes à donner de leur temps :  
<http://www.province.luxembourg.be/fr/volontariat.html?IDC=4725#.Xjk9WDJKhPZ>
- Accueil des nouveaux habitants à Habay : action réalisée par la CLDR ; organisation d'une soirée, avec présentation du territoire et témoignages d'associations.
- Welcome Pack à Theux : cadeau remis à chaque nouvel habitant ; il comprend notamment : un disque de stationnement, l'agenda du centre culturel, des informations diverses, une entrée pour la piscine, des bons de réductions dans les commerces locaux, ...

## Et la suite...

---

La prochaine réunion est programmée le mardi 3 mars → Programmation des projets.

Il restera au programme :

- Approfondissements des projets du lot 1
  - Programmation triennale DR
  - Rédaction et relecture du PCDR
  - Approbation du PCDR
- + la mise en œuvre de l'appel à projets « recensement du petit patrimoine »

## Accès à l'information

---

Trois médias ont été mis en place afin de permettre à chacun de suivre l'opération de développement rural :

- Le site internet [www.pcdr-fauvillers.info](http://www.pcdr-fauvillers.info) : où figurent les informations sur le développement rural, sur l'état d'avancement de l'opération, ainsi que différents documents utiles, tels que les calendriers, comptes rendus, documents préparatoires,....
- La page Facebook [PCDR Fauvillers](https://www.facebook.com/PCDR-Fauvillers) : pour des informations sur les réunions et la dynamique locale. Celle-ci n'est plus alimentée que ponctuellement, en fonction des événements, puisque la réflexion est menée actuellement en CLDR.
- La plateforme de consultation numérique [participation.frw.be](http://participation.frw.be) permet de prendre connaissance de toutes les idées proposées lors des réunions et de consulter les commentaires et réactions des habitants de la commune.

Sophie Orban et Clémentine Descamps,  
Agents de développement FRW

## Participants à la réunion de CLDR du 04/02/2020

### Présents

Titre	Nom	Prénom	Village
Mme	Colson	Agnès	Fauvillers
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine
Mme	Gangler	Chantal	Tintange
M.	Gengler	Olivier	Bodange
M.	Goffin	Baudouin	Honville
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach
M.	Holtz	Joseph	Tintange
Mme	Hubart	Agnès	Warnach
M.	Massaux	Vincent	Wisembach
Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps
Mme	Tribolet	Adeline	Bodange

### Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village
M.	Bastin	Fabrice	Burnon
M.	Besseling	Julien	Honville
Mme	Blanjean	Anne	Hollange
Mme	Jacquet	Marie-Laure	Wisembach
M.	Jumpertz	Jean-Michel	Fauvillers
Mme	Lemaitre	Annette	Strainchamps
Mme	Maont	Evelyne	Menufontaine
Mme	Peiffer	Valérie	Sainlez
M.	Stilmant	Nicolas	Fauvillers
M.	Strape	Lionel	Malmaison